



Etaient présents pour le SNITM/FO :
Jérôme LARTISANT (DIRNE) et Salvator Pizzolo (DIRCE)

CAP N°1 Mutations des TSM du 1^{er} juin 2010

Commentaires sur le déroulement de cette CAP :

A la lecture des propositions transmises par l'administration la veille de la CAP, les élus TSM ont fait la déclaration suivante en séance :

L'ensemble des élus représentants du personnel en CAP TSM constate au vu des propositions de la Direction que deux principes fondamentaux sont bafoués :

- 1. des collègues en poste dans des centres appelés à fermer en 2012 ou 2013 sont bloqués dans leur demande de mutation alors même que celle-ci est faite dans le cadre de la réorganisation territoriale imposée.*
- 2. les postes sont refusés à des collègues en poste depuis moins de 2 ans et la Direction envisage de les proposer en sorties d'école.*

Nous constatons également que le mépris des règles établies participe à la dégradation du dialogue social et de la confiance des techniciens vis à vis de la Direction.

Les deux points précités conditionnent notre participation à cette CAP de mutations. Nous attirons particulièrement votre attention sur l'ambiguïté d'avoir siégé hier en CAP inversée afin de trouver des solutions pour les collègues frappés par la réorganisation territoriale pour, dès le lendemain, balayer d'un revers de manche des solutions simples (demande de mutation et possibilité d'affectation réglée par le barème de points).

En réponse, la DRH a accepté de revoir sa position sur les points bloquants, en cours de séance.

Le SNITM/FO a ensuite lu la déclaration suivante :

Le SNITM-FO a récemment adressé un courrier au PDG au sujet des réductions de délai d'avancement.

Nous ne comprenons pas l'intérêt du passage en CAP avant notification aux agents, ou plutôt nous soupçonnons une manoeuvre pour gagner du temps et au final de l'argent, mais aussi une manoeuvre cherchant à vider de son sens la possibilité de recours des agents, en introduisant un délai de procédure disproportionné (presqu'un an entre l'entretien et la réclamation éventuelle).

Madame la directrice, nous vous demandons de redonner aux agents la possibilité de réclamer dès la CAP de printemps.

Concernant la restructuration, le SNITMFO a décidé de ne pas participer aux réunions concernant le suivi de l'accompagnement social de la réforme. En effet, nous ne souhaitons

pas apporter notre caution à cette « concertation » de pure forme. Pour autant, nous restons au côté des agents afin de les soutenir et les aider individuellement.

A l'heure de cette CAP, la situation est bien morose.

Les collègues touchés par la fermeture programmée de leur CDM ou par le transfert de leur service sont dans le désarroi total. Ils dépriment, s'inquiètent pour leur avenir autant professionnel que personnel. Ils sont démotivés et démoralisés. Certains vivent un véritable drame. Leur état de santé se détériore.

Avec la suppression de leur centre ou de leur service, ils vont subir une mutation forcée. Ils vont devoir quitter la région où ils étaient installés, ou bien passer de longues heures sur la route, entre leur domicile et leur nouvelle affectation. L'impact moral et physique n'est pas pris en compte par l'administration.

Pour les agents qui vont rejoindre les grandes agglomérations, l'impact financier est considérable et les différents primes sont loin d'être à la hauteur.

Nous avons vu les conséquences des mutations forcées dans d'autres établissements et nous avons toutes les raisons de nous inquiéter pour nos collègues.

Le SNITM-FO réaffirme, à cette CAP, sa volonté de maintenir les implantations territoriales de Météo-France.

Cette CAP est hélas la première d'une longue série dévastatrice pour notre établissement et ses personnels. Le SNITM FO dénonce cet état de fait et renouvelle son soutien aux personnels.

Concernant le premier point, la DRH nous répond qu'un courrier est en cours de signature, chez le PDG.

Concernant la restructuration, la DRH ne fait pas de commentaire sur la situation des météos, mais regrette que le SNITM/FO ne participe pas aux réunions d'accompagnement.

RESULTATS DE LA CAP :

<i>Poste</i>	<i>Candidat retenu</i>	<i>Ancienne affectation</i>	<i>Nbre de candidats</i>	<i>Points du candidat</i>
Filière « exploitation »				
0339	CDM59 – Lille	GUILLEMIN Gilles DOUAY Frédéric (date différée)	2	807
0341	D2C/DM/Bdév – Toulouse (Réorganisation)	CARLE Jean	1	827
0342	D2C/DM/Bdév – Toulouse (Réorganisation)	JACOLIN Christophe	1	434
0351	CMIRIC/DCC - Attaché clientèle	Non pourvu	1	418
0352	CDM95 Roissy	LABRIDY Frédéric	1	1104
0356	DIRIC – Comm et Commerce Bourges	PDC	0	0
0365	CDM69 – Lyon Bron – BR 50/50	MUR Yannick	2	1325
0368	CDM71 – Macon	OQUIDAN-KAISER Mickael	3	978
0377	DIRAG/SRGD/Exploitation Guadeloupe	MAREC Régis	4	771

<i>Poste</i>	<i>Candidat retenu</i>	<i>Ancienne affectation</i>	<i>Nbre de candidats</i>	<i>Points du candidat</i>
Filière « exploitation »				
0380	DIRAG/SRGY/Exploitation Guyane	DECKERT Gilles	CDM58 - Nevers	6 898
0381	DIRAG/SRGY/Exploitation Guyane	RIFFIOD Michel CALMELS Stéphanie	Guyane – CPP/CC DIRN/DCC	6 1000 71
0387	CNRM/AGT – Toulouse Sans apport extérieur	RASCOL Annie	CRNM – GMGEC/Aster	2 1169
0394	DSO Achats matériels Toulouse	VNO		4
0395	CDM68 – Colmar	PDC		0
0396	DSO/AQ Météopole Sans apport extérieur	SIMON Fabienne	Toulouse – DSO/Qualité	2 522
0398	DSO/PCO	CHARTIER Patrick	DIRRE/Chaudron	1 926
0410	Paris Alma - D2C/ADV/Gest	PDC		0 0
0416	CDM78 - Trappes	DESCHAMPS Isabelle (date différée)	DIRIC/Previ - Paris	1 540
0417	DGT/CDTO/Cité de l'espace Sous réserve CTP	CIVIATE Mylène MONTREUILLE Olivier Sous réserve acceptation Cité de l'Espace	Roissy Beauvais	5 155 155
0424	SM2B – Calvi	XELOT Paul	CDM63 – Clermont F	2 438
0438	DIRSO/Etudes Climatologie Bordeaux	ALLENO Mireille	CDM33 – Bordeaux	7 1197
0440	DPREVI/GCI/Prévi Toulouse	DISCAZEAUX Laura	Lille Lesquin - SM	13 1263
0443	DIRSE/ETO/Prévi Aéro Aix en Provence	VNO		11
0452	CDM91 – Orly	VNO		11
0457	ENM/PREVI Appli Météo Toulouse	LETEMPLE Béatrice	DIRRE Gillot	6 938
0459	DIRO/Prévisions – BR Rennes	BETEND Fabrice	Le Bourget	7 1919
0460	DIRIC/Média/INO-DEV Paris	PDC		0
0461	D2C/ADV/JC – Paris	VNO		1
0462	DIRIC/Prévision Paris	VNO		4
0463	DIRIC/Média Paris	PETIT Bernard (Sous réserve CAP TM)	CNRM/SC/PAD/DA	1 3288
0464	D2C/COM/SP Trappes	BUFFET Michel (Sous réserve CAP TM)	CNRM/SC/PAD/TSM	1 3072
0469	CDM31 – Toulouse Blagnac	VNO		12
0474	DIRAG/SRMA/CC Martinique	BOUIN Guillaume	DIRAG/SRMA	2 403
0498	CDM58 – Nevers	PDC		0
0507	SO67 – Strasbourg Entzheim Puis CMIRNE/Prévi	PDC		0
0508	SM64 - Biarritz	CARRILLON Jean-Yves (Sous réserve ouverture poste suite résultats IT)	Roissy - CDM	4

<i>Poste</i>	<i>Candidat retenu</i>	<i>Ancienne</i>	<i>Nbre de</i>	<i>Points</i>
--------------	------------------------	-----------------	----------------	---------------

			<i>affectedation</i>	<i>candidats</i>	<i>du candidat</i>
Filière « exploitation »					
0512	SM76 – Le Havre	DEBRAY Fabien (date différée)	Lille	1	204
0513	DIRN/CC Lille	NP		1	
0514	DIRAG/SRMA Exploitation Martinique	VALLON Marc	SM Calvi	4	531
0515	DIRAG/SRMA Exploitation Climatologie	DUPRE Stéphane	Martinique	2	1048
0516	DIRRE/Prévision La Réunion Chaudron	RAYER Pascal	CDM23 - Guéret	11	2094
0517	DIRRE/Aéro La Réunion Gillot	Non OUVERT		14	
0523	DIRAG/SRGY/Exp et CC	BECK Thomas	DIRAG/SRGY CPP	5	973
0534	DRH – Paris	PDC		0	
0536	DIRIC/Médias/Prod	VNO		4	
0537	DIRN/Prévision	NP		1	
0538	DT/ADM/Comptabilité	NP		1	399
<i>Poste</i>		<i>Candidat retenu</i>	<i>Ancienne affectation</i>	<i>Nbre de candidats</i>	<i>Points du candidat</i>
Filière « Instrument »					
0337	DIRN/DIM/MIR Abbeville	PDC		0	
0345	DIRO/MIR Caen	PDC		0	
0357	DIRIC/Infra maint.	LECOCQ Mathieu	CDM91	1	71
0358	DIRIC/DIM/MIR Roissy	PDC		0	
0391	DSO/DOS/Syst. Trappes puis Toulouse	RISUENO Vincent	DSO/CMR - Trappes	2	998
0422	DIRIC/DIM/MIR Orly	PDC		0	
0449	DIRAG/ARGY/Maint. Guyane	PDC		0	
0484	DSO/CMR/Instu. Mt. Infra. Trappes puis Toulouse	Non pourvu		1	
0499	DIRCE/MIR Lyon Bron	VNO		1	
0519	DSO/DOS/capteur Aéro Trappes puis Toulouse	ES-SBITI Najim	DSO/DOS - Trappes	2	155
<i>Poste</i>		<i>Candidat retenu</i>	<i>Ancienne affectation</i>	<i>Nbre de candidats</i>	<i>Points du candidat</i>
Spécialité « informatique »					
0334	DIRRE/Informatique - Pupitreur	TANGUY Christophe	DP/CMSI - Lannion	4	629
0353	DIRIC/INFRA Maintenance	PDC		0	0
0354	DIRIC/TTI/AS	CHEVASSU Jude	Paris Alma – Gestion missions	2	180
0355	DIRIC/TTI Maintenance	ISRAEL Antoine	DIRIC/Prévi	2	775
<i>Poste</i>		<i>Candidat retenu</i>	<i>Ancienne affectation</i>	<i>Nbre de candidats</i>	<i>Points du candidat</i>

Spécialité « informatique »

0359	DIRIC/TTI Maintenance	NP		2	623
0360	Bordeaux – Division MPF	CHALON Christine	DIRSO/DEC	2	2245
0393	DSI/Etudes développement	COURIVAUD Alain CARRIERE Nicolas (date différée) LUCONTHE Catherine	DSI/AOM – Toulouse SR067 – Entzheim D2C/COM - Paris Alma	7	504 399 150
0418	DP/CMS/Télécom Système	LE GUENNE Alain	DIRO/TTI/Ex – Rennes	6	1071
0427	DCLIM/AVH	VNO		11	
0433	DP/SERV/FDP	VNO		7	
0438	DIRSO/Etudes Climatologie	ALLENO Mireille	CDM33 – Bordeaux	7	1197
0475	DIRAG/SRMA/TTI/Adjoint Martinique	BRUN Philippe	DIRAG/SRMA Clim	2	72
0482	DSI/OP/Outils Métier	BRUSCHI Nicolas DEGEILH Laurent ARCOS Denis	SG/IG – Toulouse DSI/DEV – Toulouse DGT/Cité Espace	8	767 559 337
0495	SG/IG/Infocentre	VNO		1	
0509	DIRN/TTI Windows	PDC		0	
0510	DSI/IG/Dev Log Client	AUBERT Sylvain	SG/IG Support – Paris	7	239
0511	SG/IG/Support	PDC		0	
0520	DIRO/TTI Exploitation Rennes	BIRIEN Cédric (date différée) SIMON Marie-Hélène	Lille ENM/PAM – Toulouse	10	1151 928
0521	DIRRE/Informatique La Réunion	DUTAY Olivier	DIRN/TTI - Lille	2	587
0522	DSO/DOA/Inst Maint Toulouse	NP		5	
0526	DP/PSP/Outils Prod Toulouse	VNO		1	
0527	DP/PSP/PROD/Ref Inno Toulouse	NP		6	
0528	DPREVI/GCI/Routes Toulouse	MARIE Armelle	DSO/CMR - Toulouse	6	1376
0530	DPREVI/MAR/DEV	BOUIS Arnaud	Lille Vda – CDM	4	239
0531	DPREVI/PG/DEV Toulouse	COSTES Frédéric	DIRAG/SRMA -Martinique	4	428
0535	DSO/CMR/DEP Météopole Toulouse	BOUYER Karine	DIRIC/Média – Paris	5	155
0539	DSO/COORD/Etude Persp. Toulouse	MARCEL Emelyne (date différée)	SR067 - Entzheim	3	255
0540	DSI/SC/SERV Repart. Toulouse	PALANDRI Pierre	DSI/OP – Toulouse	4	1046
0541	DSO/DOS/Dev et Persp. Trappes	PDC		0	
0543	DSO/LABO Métrologie	NP		2	
0544	ENM/TTI Toulouse	LANOE Sylvain	DIRAG - Guyane	4	318

VNO : vacance non ouverte
PDC : pas de candidat
NP : non pourvu

Commentaires :

Il n'y aura pas de postes pour les sorties d'école sur les postes vacants des CDM qui fermeront en 2012. Pour ceux fermant en 2013, une étude sera faite en liaison avec le DSR.

Pour qu'un agent, concerné par une fermeture de son CDM, puisse toucher la prime de restructuration, il faut que les deux conditions suivantes soient remplies :

- que le décret soit paru
- que la date de prise de poste soit postérieure à la sortie de ce décret.

A cette CAP, les agents ayant une date différée pourrait prétendre à cette prime sous ces conditions.

Attribution des réductions d'ancienneté TSM 2009

Il y a 799 mois à répartir sur les 858 agents éligibles à ces réductions. Après répartition par les directeurs responsable d'enveloppe, 408 réductions de 1 mois, 143 réductions de 2 mois et 24 réductions de 3 mois ont été soumises à l'avis de la CAP. Les agents vont pouvoir ainsi recevoir leur notification et auront la possibilité de porter réclamation.

3 collègues ont eu une majoration de 1 mois, leur cas sera étudié lors de la prochaine CAP.

Réclamations sur compte rendu d'entretien professionnel

TECHNICIEN SUPERIEUR 1^{ère} classe :

2 agents ont déposé une réclamation.

Pour tous renseignements sur les CAP, contactez vos représentants du SNITM/FO :

Jérôme Lartisan, DIRNE DPR
Salvator Pizzolo, DIRCE

jerome.lartisan@meteo.fr
salvator.pizzolo@meteo.fr